



Stages été 2010

BULLETIN D'INSCRIPTION

Aussi disponible sur www.courpetral.org

Pour tout renseignement,

Nous contacter au

02 37 37 54 56

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Tél : Portable :

Mail :

JE M'INSCRIS AU STAGE DE :

.....

- au : Tarif général : **255€**
 Tarif réduit : **215€***
 Tarif abonné : **100€**

* étudiants, demandeurs d'emploi, membres de l'association

J'arrive pour 14h : en voiture en train

Je souhaite une navette à la gare de Verneuil pour :

l'aller, heure : le retour, heure :

SUPPLEMENTS EVENTUELS :

1. Adhésion :

Je suis déjà adhérent(e) à l'association régionale de :
..... N° adhérent :

Je prends la carte d'adhérent pour un montant de **30€**

Boissy-Lès-Perche

Du 3 au 7 juillet 2010



2. Hébergement :

- Je me charge de mon hébergement.
- Je souhaite être logé(e) à la Cour Pétral :
 en dortoir (gratuit)
 hébergement par 2 : **10 €** par personne et **par nuit***
 hébergement individuel : **20 € par nuit***

* selon disponibilités (voir brochure) et ordre d'arrivée des inscriptions.

3. Lingerie : Je réserve :

- 1 drap : **3,80 €** 1 taie : **1,5 €**
 2 draps+taie : **7,50 €** serviette toilette : **1,5 €**

4. Visite à Chartres et repas optionnels :

- Je participe à la visite de la cathédrale de Chartres **le 8 juillet**. Tarif unique : **25 €** panier repas compris. (Ne comprend pas l'éventuel co-voiturage.)
- Je prendrai le repas du **mercredi 7 au soir** et le petit déjeuner du **jeudi 8 matin** à la Cour Petral - coût : **14,5 €**

MONTANT TOTAL DE L'INSCRIPTION

(stage + suppléments 1-2-3-4) : €

Je règle la totalité à l'ordre de (voir Nouvelle Acropole la plus proche de chez vous)

Je règle 50% d'arrhes*, soit €

(50% du montant total de l'inscription, **le solde devant être réglé avant le 12 juin 2010**)

à l'ordre de (voir Nouvelle Acropole la plus proche de chez vous) :

Assurance : Je prends note que je serai assuré(e) par l'association pour toutes les activités du stage. Je m'engage néanmoins à veiller à ma propre sécurité et à ne prendre aucun risque inutile, dégageant l'association de toute responsabilité en cas de non respect de ces dispositions.

Fait à

Le :

Signature